



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20240514-240514_005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/05/2024

Publication : 23/05/2024



DELIBERATION N° 240514_005

OBJET : FINANCES : ATTRIBUTION D'UNE AIDE DIRECTE AUX COMMERCES AVEC POINT DE VENTE

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE, LE QUATORZE MAI à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du théâtre Marcel Pagnol, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 mai 2024

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 28

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Jeanine RONGERE - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Ludovic PADUANO - Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - Hervé LASSABLIÈRE - Christiane BRUYAT - Florence PAILLEUX - Frédéric BERTHET - Nathalie JOUBAND - Isabelle POULARD - Cyril D'IPPOLITO - David BOURKAIB - Christian BLANCHARD - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : René GRANGE à Marie-Christine BERTHOLLET - Thierry PONCHON à Cyril D'IPPOLITO - Corinne CHEVRON à Maryvonne MOUNIER - Emmanuelle NEEL à Michel NEEL - Mickaël HATRON à David BOURKAIB - Julienne BERTHET à Frédéric BERTHET - Gérard HAEGY à Christine MONTAGNY - Yves GORD à Christian BLANCHARD.

Absente excusée : Aline CIZERON

Secrétaire élu pour la session : Michel FAURE

Vu la délibération n°1511 de l'assemblée plénière du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes des 15 et 16 décembre 2016 portant adoption du SRDEII ;

Vu la délibération n°2018.010.28.02 du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 28 février 2018 portant approbation de la mise en œuvre d'un dispositif communautaire d'aides directes pour les commerçants, artisans et les services avec point de vente ;

Vu la délibération n°180920_004 du 20 septembre 2018 de la commune de Chazelles-sur-Lyon, portant approbation d'une convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en œuvre des aides économiques pour les commerçants et artisans en complément des aides versées par la Communauté de Communes Forez-Est ;

Vu la délibération n°220118_006 du 18 janvier 2022 portant approbation de l'avenant de prolongation à la convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises avec la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu la délibération n°221115_011 du 15 novembre 2022 approuvant le renouvellement de la convention entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la CCFE et la commune de Chazelles-sur-Lyon ;

Vu l'avis favorable du comité d'instruction en date du 15 avril 2024 ;

Le dossier de demande de subvention suivant est présenté à l'assemblée :

- NATHANGUY – Espace 38, représentée par Mme Karine DUCROIX – 36 rue Alexandre Séon, a déposé un dossier de demande de subvention pour des travaux de rénovation d'un local commercial dans le cadre du déménagement du salon de coiffure. Le montant prévisionnel du projet s'élève à 17 671 € HT. Le montant des dépenses éligibles retenu est

de 17 671 € HT.

Subvention sollicitée auprès de la commune : 1 767 €

Subvention sollicitée auprès de la CCFE : 1 767 €

Subvention sollicitée auprès de la Région : 3 534 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à notifier la subvention dans le cadre du dispositif "Aides aux commerces, artisans et services avec point de vente" à l'entreprise citée ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL

Le secrétaire de séance,
Michel FAURE

